COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Rencontre avec la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) :
Un dialogue social au point mort !
Une valeur du point toujours gelée !

Dans un contexte de boycott total de l'ensemble des instances nationales de dialogue social avec l'Ucanss et de forte mobilisation des agents de la Sécurité sociale, Pierre PRIBILE, directeur de la Sécurité sociale, a reçu une délégation intersyndicale au ministère le 5 novembre dernier. Cette rencontre faisait suite à la demande de rendez-vous adressée par l'intersyndicale le 22 octobre.

À l'issue de cette dernière, les réponses cyniques et brutales apportées par la DSS ne peuvent qu'alimenter la colère.

Complémentaire santé et désignation d'ALAN :
La tutelle cherche à justifier sans convaincre

Interpellé sur le passage en force concernant la désignation de l'opérateur de la complémentaire santé, à travers notamment la mise sous tutelle de la commission paritaire des marchés de l'Ucanss et la nomination d'une administratrice provisoire désignant l'opérateur ALAN, le Directeur de la Sécurité sociale a affirmé qu'il n'y avait eu aucune ingérence politique.

Pour lui, la procédure aboutissant à cette désignation a été menée dans le strict respect des procédures juridiques et légales. La tutelle se moque des Fédérations et des agents : depuis la mise en place d'un appel d'offre public pour ce marché, tout a concouru à favoriser Alan, assureur numérique soutenu publiquement par le Président de la République.

Si le recours à un marché public devait permettre d'exclure tout risque de favoritisme, les explications de M. PRIBILE n'ont pas permis de lever les doutes exprimés par l'intersyndicale.

Pour répondre aux interrogations légitimes des personnels de l'institution quant au devenir du contrat et la continuité des droits de la couverture complémentaire, l'intersyndicale reviendra plus en détail sur ce sujet dans une prochaine communication.

« Droit dans ses bottes », l'État assume le blocage du dialogue social à l'Ucanss

Interpellé sur la paralysie du dialogue social et des négociations avec l'Ucanss, le Directeur de la Sécurité sociale a reconnu avec cynisme l'absence d'enveloppe financière pour répondre aux revendications. Assumant sa responsabilité, la tutelle confirme son mépris des agents et de la démocratie, occultant la nécessité de véritables négociations entre l'Ucanss et nos Fédérations pour y substituer dans les faits, les décisions prises de façon autoritaire depuis les salons feutrés des ministères.

Salaires et pouvoir d'achat : Fin de non-recevoir sur la valeur du point

En réponse à la revendication d'une augmentation significative de la valeur du point pour compenser l'inflation cumulée ces dernières années, le Directeur de la Sécurité sociale a opposé une fin de non-recevoir ferme. S'il

a sondé la délégation de l'intersyndicale sur d'éventuelles propositions alternatives, elle a rappelé qu'il n'était **pas question de négocier autre chose qu'une augmentation de la valeur du point**. Pour mémoire, la dernière proposition de Prime de Partage de la Valeur (PPV) ciblant les « bas salaires » avait été rejetée unanimement par les organisations syndicales en 2023, car ni pérenne ni contributive.

Décisions de l'intersyndicale : Le boycott des instances est maintenu !

L'intersyndicale constate unanimement qu'aucune réponse claire et satisfaisante n'a été obtenue, notamment sur l'urgence d'une réunion paritaire anticipée sur les salaires avec une enveloppe dédiée.

En conséquence, l'intersyndicale a décidé de **maintenir le boycott de l'ensemble des instances paritaires avec l'Ucanss**.

Afin de pérenniser les dispositions conventionnelles actuellement en vigueur, les accords venant prochainement à échéance sont prolongés par avenant (il en est ainsi notamment de l'accord relatif au travail à distance et des trois accords relatifs à la RSE : diversité et égalité des chances, égalité professionnelle femme-homme, aménagement des fins de carrière).

C'est désormais à la tutelle de prendre ses responsabilités et de débloquer les conditions d'un dialogue social réel et profitable aux agents.

Amplifions le rapport de force dans nos organismes !

L'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels de la Sécurité sociale à rester pleinement mobilisés, à soutenir et à s'associer massivement à cette démarche. Elle engage à poser partout la question de la préparation du blocage de nos organismes par la grève.

Nous étions près de 21% en grève le 29 septembre et autant le 5 novembre.

Ce n'est que par l'unité et l'amplification du rapport de force sur le terrain que nous contraindrons les pouvoirs publics et l'Ucanss à répondre à nos revendications salariales et professionnelles jusqu'à entière satisfaction !

Le 9 novembre 2026

L'intersyndicale de la Sécurité sociale